

Ministère
de l'Intérieur.

Paris, le 6 mai 1841.

Direction
des
Beaux arts.
1^{er} Bureau.
Acad^{émie} N^{ationale} de
France à Rome.
Réception des pièces
justificat^{ives} des dépenses
soldées pour le service
de cet établ^{issement} pendant
les 1^{ers} trim^{estres} 1841.

Messieurs le Directeur, j'ai reçu,
avec la lettre que vous m'avez faite
l'honneur de m'écrire le 17 avril dernier,
les pièces justificatives des dépenses que
vous avez soldées pendant les 1^{ers} trimestres
de l'exercice courant, pour le service de
l'Académie Royale de France à Rome,
et qui s'élève à la somme de 2,060^{fr} 18^{cs}.

Je vous autorise volontiers, d'après
votre demande, à accorder à l'avenir
une indemnité mensuelle de deux cents
romains au S^{ieur} Vincenzo Costa, aide
surveillant de la galerie d'antiquités de
l'Académie, et à le porter en cette qualité
sur les feuilles de service, à partir du 1^{er}
mai courant.

Agreez, Messieurs le Directeur,
l'assurance de ma considération la plus
distinguée.

Le Ministre secrétaire
d'Etat de l'Intérieur.
no 1005

64

M. le Directeur de l'Acad^{émie} de France à Rome.